

Céréales à paille

RESEAU 2013 - 2014

Cette semaine encore, les observations ont été réalisées dans des parcelles déjà semées ou qui le seront dans les semaines à venir. 69 pièges à cicadelles (présents sur ces parcelles entre le 18 et le 25 octobre) ont été relevés cette semaine.

STADES

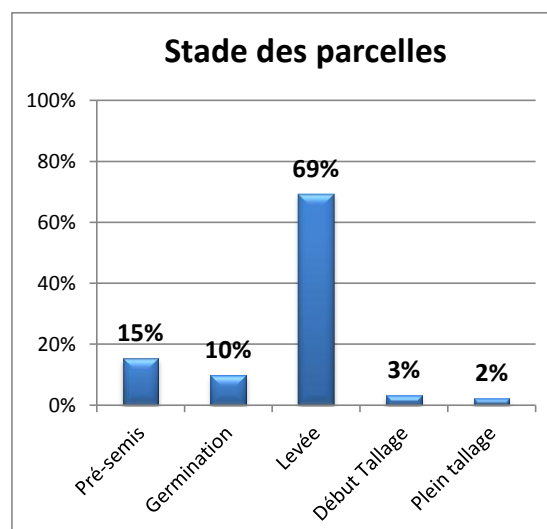
Contexte d'observations

Parmi les 91 parcelles observées cette semaine dans le cadre du réseau, 14 sont en attente d'être semées, 9 sont à germination, 63 sont au stade levée et 5 sont à début ou plein tallage.

CICADELLES

Contexte d'observations

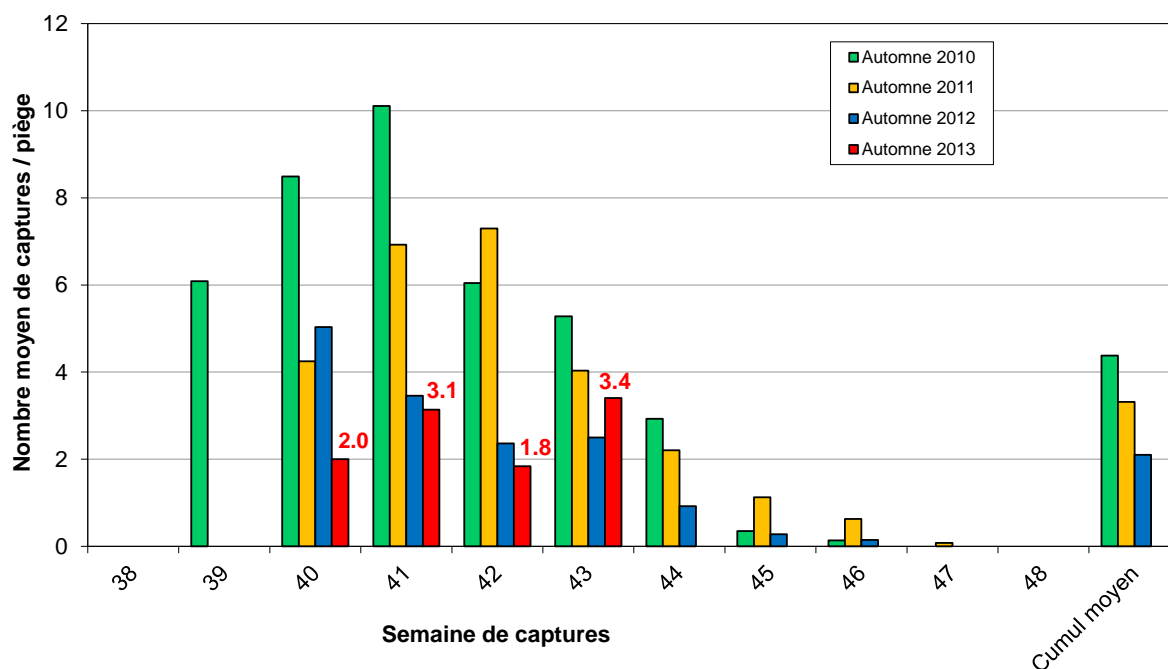
| Captures de cicadelles sur la semaine/piège | % de parcelles |
|---|----------------|
| 0 | 30% |
| ≥ 1 et < 15 | 62% |
| ≥ 15 et < 30 | 7% |
| ≥ 30 et < 100 | 0% |
| ≥ 100 | 0% |



Sur les 69 pièges relevés cette semaine, 48 pièges ont capturé 239 cicadelles entre le 18 et le 25 octobre, soit une moyenne de 3,4 cicadelles par piège pour la semaine n°43. Par rapport à la semaine dernière, les populations de cicadelles ont quasiment doublé en lien avec températures douces de la semaine passée. Néanmoins, le seuil de nuisibilité de 30 captures hebdomadaires n'est atteint dans aucune parcelle.

En comparaison aux années précédentes, les résultats de piégeage sont comparables à ceux de l'automne 2012 et légèrement inférieurs aux automnes 2010 et 2011 (cf. graphique ci-dessous).

Moyenne des captures hebdomadaires de cicadelles *Psamotettix alienus*



Seuil de nuisibilité

30 captures hebdomadaires sur un piège jaune englué (seuil SRPV).

Prévisions

Tant que les céréales n'ont pas levé, les parcelles ne présentent aucun risque.

Les conditions climatiques restent défavorables à l'activité des cicadelles (précipitations prévues en fin de semaine), mais le retour des éclaircies ces jours prochains pourrait être propice à leur activité. La vigilance reste toujours de mise.

PUCERONS

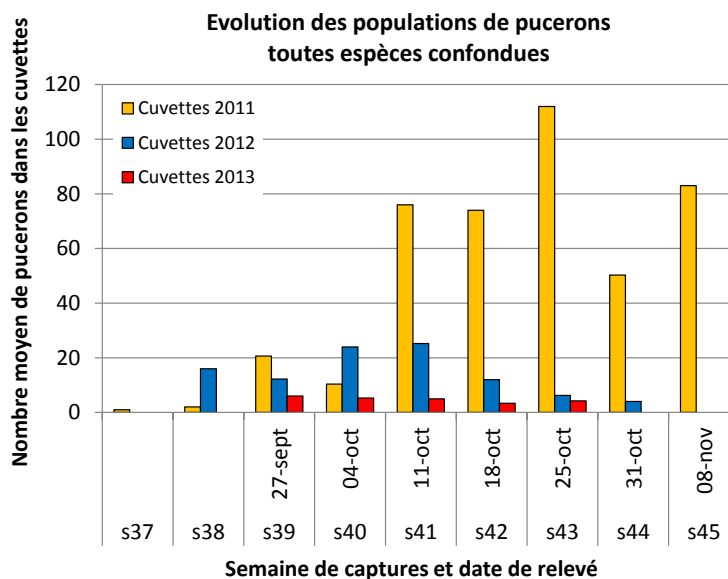
Contexte d'observations

Relevé des cuvettes :

En semaine 43, 8 individus de l'espèce *Rhopalosiphum padi* (principale espèce de pucerons vectrice du virus de la JNO) ont été capturés à Oucques (41).

| Département | Nombre total de pucerons relevé | Nombre de <i>Rhopalosiphum padi</i> relevé |
|-------------|---------------------------------|--|
| 18 | 3 | 0 |
| 37 | 1 | 0 |
| 41 | 9 | 8 |
| 45 | 4 | 0 |

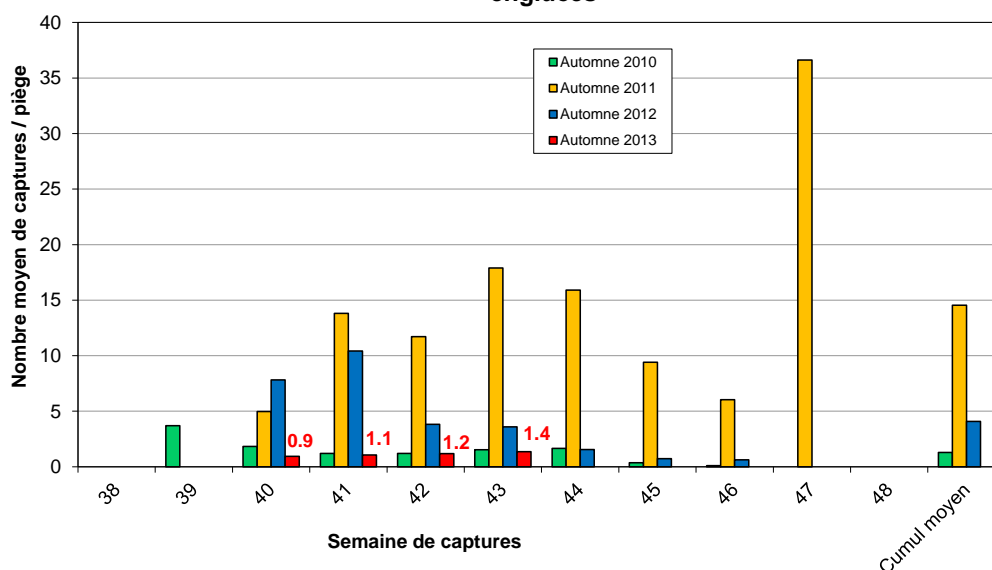
Comme la semaine précédente, l'activité migratoire des pucerons est calme dans la région. Elle est comparable à celle observée en 2012 à la même période et bien moins importante que celle de 2011. Le risque d'implantation de nouvelles colonies est donc faible.

**Pièges englués :**

Entre le 18 et le 25 octobre, 114 pucerons ont été capturés sur 65 pièges relevés. La population de pucerons capturés a presque doublé par rapport à la semaine dernière mais reste toujours faible.

| Captures de pucerons sur la semaine/piège | % de parcelles |
|---|----------------|
| 0 | 68% |
| ≥ 1 et ≤ 20 | 29% |
| > 20 et ≤ 40 | 3% |
| > 40 | 0% |

Depuis le début de la campagne, la moyenne de pucerons capturés par piège et par semaine est l'une des plus faibles observées pour la même période depuis ces 4 derniers automnes. Les conditions très humides et fraîches de cette année expliquent cette faible activité.

Moyenne des captures hebdomadaires de pucerons sur plaques engluées

Suivi en culture des plantes infestées :

Sur 23 parcelles observées, 3 parcelles de blé tendre d'hiver (28, 37) présentent des pucerons sur plante allant de 1 à 5% de plantes colonisées. Ces signalements restent inférieurs au seuil de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité

10% de plantes habitées ou proche de 10% si la présence de pucerons est constatée pendant 10 jours consécutifs. De même que pour les cicadelles, un risque n'est à considérer que pour les parcelles levées.

Prévisions

Les conditions climatiques froides et humides sont défavorables aux flux migratoires des pucerons et donc à l'implantation de nouvelles colonies. Le risque pucerons est faible mais la vigilance reste de mise avec l'accalmie des pluies de ce milieu de semaine.

LIMACES**Contexte d'observations****Suivi en culture des dégâts de limaces :**

Sur 32 parcelles observées, des dégâts de limaces ont été signalés sur 22 parcelles (soit 69% des parcelles observées), allant de 1% à 40% de plantules attaquées :

- 1 à 5% à Fontaine-la-Guyon (28), Thivars (28), Unverre (28), Tremblay-les-Villages (28), Dampierre-sur-Avre (28), La-Croix-du-Perche (28), Villentrois (36) et Bueil-en-Touraine (37)
- 6 à 10% à Dampierre-sur-Avre (28), Gallardon (28), Cere-la-Ronde (37), Charnizay (37) et Neuville-aux-Bois (45)
- 20% à Saint-Maixme-Hauterive (28)
- 25 % à Saint-Paterne-Racan (37)
- 30% à La-Chapelle-du-Noyer (28) et Ivoy-le-Pré (18)
- 40% à Oizon (18)

Les signalements de limaces sont en augmentation par rapport à la semaine dernière.

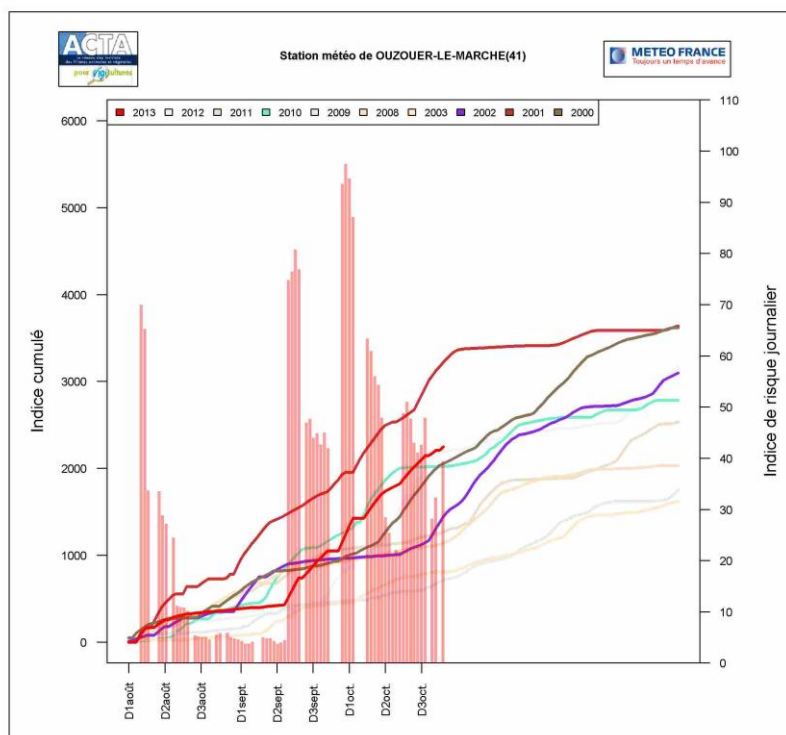
Piégeages des limaces :

Le piégeage avant ou après le semis permet de suivre l'activité des populations de limaces dans les parcelles les plus exposées, et ainsi déterminer le risque de nuisibilité de la parcelle. Il est utile pour renseigner sur le niveau de densité des limaces.

Deux parcelles ont piégé des limaces :

- 6 limaces grises et 1 limace noire à Miermaigne (28)
- 1 limace grise à Bouville (28)

Le modèle Limaces de l'ACTA présente une courbe de risque climatique qui ne cesse de croître depuis le début de cette campagne. Elle atteint cette semaine un niveau très élevé et dépasse même le niveau de 2010 à la même période. Les conditions extrêmement humides et la douceur des dernières semaines ont grandement favorisé l'activité des limaces.



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

Seuil de nuisibilité

– Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondantes en surface.

– Pour les parcelles possédant un piège à limaces, le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées par m² en une nuit.

Prévisions

Malgré la faible accalmie des pluies prévue en ce milieu de semaine, le risque limaces devrait se maintenir dans les jours à venir au vu des conditions humides prévues dans la région, notamment le retour des pluies à partir de vendredi. L'activité des limaces doit donc être surveillée très attentivement au regard de la nuisibilité importante qu'elles peuvent occasionner pour les parcelles les plus sensibles.

Un risque de nuisibilité est donc à considérer pour les parcelles comprises entre le stade levée et 2-3 feuilles. Il sera d'autant plus grand que l'attaque est précoce.

AUTRES OBSERVATIONS

- **Mulots et campagnols** : Aucun dégât observé sur respectivement 19 (mulots) et 16 (campagnols) parcelles observées.



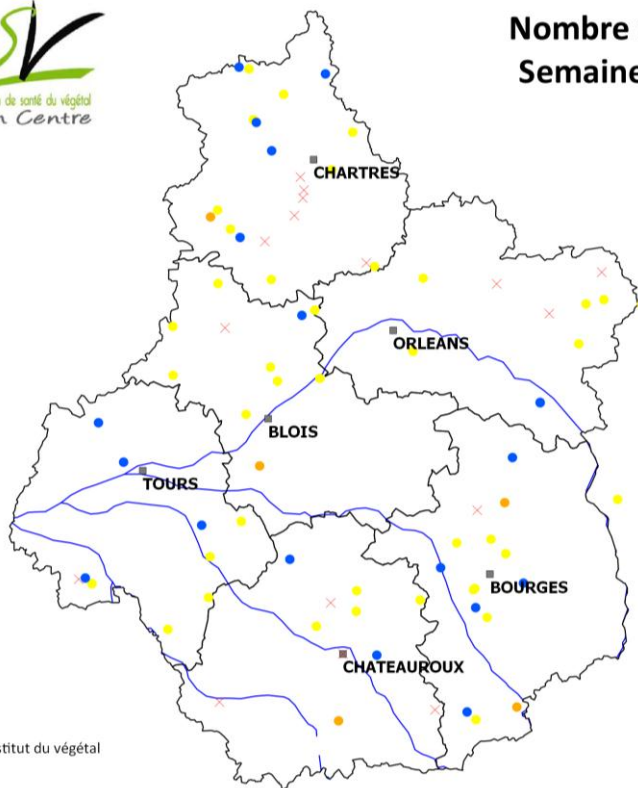
Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Annexes



Amélie Viard
ARVALIS - Institut du végétal

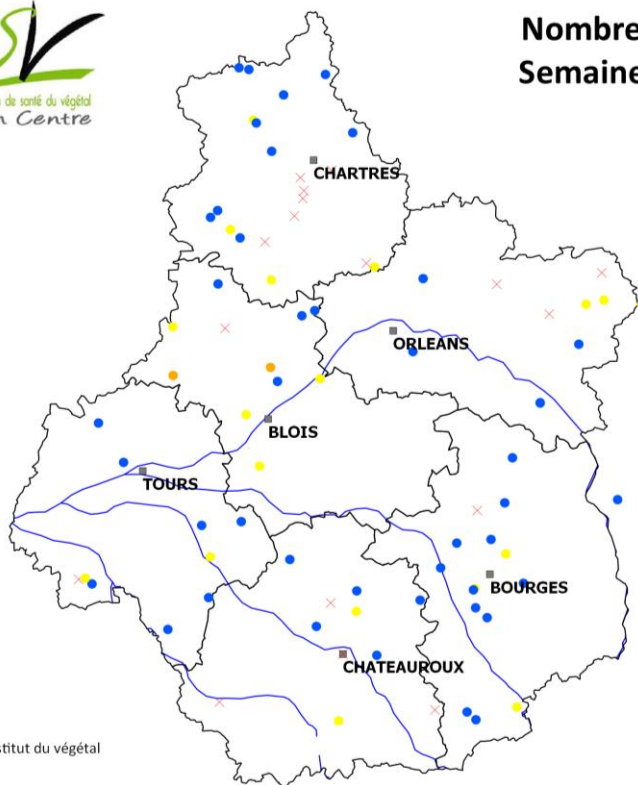
Nombre de cicadelles capturées Semaine 43 (18 au 25 octobre)

Le 29/10/2013

Nombre de cicadelles capturées :

- 0
- 1 à 15
- 16 à 30
- × Pas de relevé

0 50 100 km



Amélie Viard
ARVALIS - Institut du végétal

Nombre de pucerons capturés Semaine 43 (18 au 25 octobre)

Le 29/10/2013

Nombre de pucerons capturés :

- 0
- 1 à 20
- 21 à 40
- × Pas de relevé

0 50 100 km